

**PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS,
ENTREPRENEURS, ENTREPRISES
ET ASSOCIATIONS**

TARIFS

Principales conditions tarifaires

en vigueur au 1^{er} juillet 2022

Tarifs en euro HT

Pour plus d'informations, rendez-vous
en agence ou sur credit-agricole.fr/ca-pca

(gratuit hors coût du fournisseur d'accès à internet)





VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

1. Fonctionnement et suivi du compte

Ouverture et clôture du compte..... **GRATUIT**

- Frais tenue de compte par mois 14,00 €
pour les clients gérés par le réseau d'entreprise par mois 20,00 €
pour les associations gérées en agence de proximité..... par mois* 2,00 €

* Frais prélevés annuellement

- Frais tenue de compte SCI Patrimoniale⁽¹⁾ par semestre 12,00 €

(1) Hors SCI professionnelle. La SCI professionnelle est une SCI dont l'objet social porte sur la gestion d'un patrimoine immobilier dont les locaux qui le constituent sont utilisés dans l'exercice d'une activité professionnelle.

- Commission de mouvement par mois 0,09%

Cette commission est perçue à la fin de chaque période d'activité et s'applique sur le montant des flux débiteurs enregistrés.

- mini 7,00 €

pour les associations gérées en agence de proximité..... **GRATUIT**

- Commission de plus fort découvert..... prélevée par trimestre 0,08%

pour les associations gérées en agence de proximité..... **GRATUIT**

Offre Micro-entrepreneur* par mois à partir de 3,00 €

* Frais de tenue de compte et commission de mouvement compris.

Découvert en compte non convenu et non formalisé

En l'absence de découvert contractuel, le taux d'intérêt appliqué aux soldes débiteurs est égal au dernier seuil de l'usure (constaté en application de l'article L.314-6 du Code de la Consommation) minoré de 0,5 point. Ce taux d'intérêt est modifié trimestriellement et indiqué sur vos relevés de compte.

Frais de gestion de compte en inactivité* par an..... maximum 30,00 €

* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

Commission annuelle d'actualisation (administrative, comptable, juridique) des données clients* à partir de 200,00 €

* Uniquement pour les clients gérés par le réseau Entreprise.

2. Frais d'utilisation des services de banque à distance

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS...)

VOUS ACCÉDEZ À VOS COMPTES 24H/24 ET 7J/7 PAR INTERNET AVEC PCA EN LIGNE PRO

(hors coût du fournisseur d'accès)

Vision..... **GRATUIT**
pour visualiser les remises de chèques, les encaissements des terminaux de paiement électroniques, les impayés et les crédits.

Gestion..... **GRATUIT**
pour effectuer vos virements bancaires et inter bancaires SEPA.

Expert **GRATUIT**
pour passer des ordres de bourse et gérer les effets.

ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉES (EDI) (hors coût de communication et de fournisseur d'accès)

Sens client -> banque (aller)

Abonnement

EDI Découverte..... par mois 5,20 €

WEBEDI par mois 9,80 €

EBICS par mois 17,00 €

Sens banque -> client (retour)

Abonnement

WEBEDI par mois 16,00 €

EBICS par mois 27,50 €

Relevés (en sus de l'abonnement) :

Coût à la ligne 0,05 €

Signature Electronique Sécurisée (CA Certificat) nous consulter

ACCEPTER LE PAIEMENT PAR CARTE SUR INTERNET

UP2PAY E-transaction "Access" abonnement mensuel 17,00 €

UP2PAY E-transaction "Premium" abonnement mensuel 20,00 €

Packs E-commerce complets nous consulter

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES PAR SMS DE LA SITUATION DU COMPTE

SMS à jours fixes, mobile à la demande

Alerte SMS journalière solde du compte par message 0,28 €

Alerte SMS mise à disposition des moyens de paiement..... par message 0,28 €

Alerte SMS solde débiteur par message 0,66 €

3. Relevés de compte

Relevé mensuel **GRATUIT**

Relevé autres périodicités (1 gratuit/mois) le relevé 1,15 €

Relevé professionnel mensuel (prélèvement trimestriel) le relevé 8,80 €



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES LES COMPTES À COMPOSER

Chacun des produits composant cette offre peut être souscrit séparément. Offre soumise à conditions.

Le socle	
Crédit Agricole En Ligne Pro (Niveau Expert)	
Mise en place illimitée des prélèvements (hors prélèvement B to B)	
Tenue de compte	
Date de valeur J pour les chèques	
Date de valeur J (échéance) pour les effets	
Commission de mouvement	
Sécuricompte PRO ou Agri Plus	
Relevé de compte bi-mensuel (papier ou E-relevé)	
Alerte info solde journalier (mail ou SMS)	
Alerte info mise à disposition des moyens de paiement (mail ou SMS)	
Service Experts Pleinchamp (Agriculteurs)	

Socle Compte à Composer Professionnels (en fonction des flux confiés)	
Moins de 35 000 €	14,00 €
De 35 000 € à moins de 70 000 €	24,00 €
De 70 000 € à moins de 180 000 €	29,00 €
De 180 000 € à moins de 350 000 €	34,50 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	38,50 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	54,00 €
De 1 500 000 € à moins de 3 000 000 €*	76,00 €

Socle Compte à Composer Agriculteurs (en fonction des flux confiés)	
Moins de 35 000 €	14,00 €
De 35 000 € à moins de 65 000 €	20,70 €
De 65 000 € à moins de 150 000 €	25,00 €
De 150 000 € à moins de 350 000 €	29,00 €
De 350 000 € à moins de 750 000 €	37,50 €
De 750 000 € à moins de 1 500 000 €	43,00 €
De 1 500 000 € à moins de 3 000 000 €*	76,00 €

Les modules épargne	
Module Placement Programmé Professionnels ou Agriculteurs ⁽¹⁾	2,10 €
Module Placement Dynamisé Professionnels ou Agriculteurs ^{(1) (2)}	23,00 €

(1) Les modules Placement Programmé et Placement Dynamisé sont exclusifs l'un de l'autre.

(2) Destiné aux clients justifiant d'un montant minimum moyen annuel d'excédent de trésorerie de 20 000 €

Les offres complémentaires**	
SécuriHELP Pro	0,80 €
SécuriHELP Agri	4,80 €

*hors clients gérés par le réseau Entreprise

**Prix après réduction de 20% de par la détention d'un Compte à Composer

1. Les comptes services (plus commercialisés)

Compte Service Crédit Agricole par mois (selon options) 18,40 € à 35,50 €

2. Autres services

Frais de recherche de documents 6,00 €

Frais de recherche complexe de documents, au siège sur devis

Frais de location de coffre-fort (selon taille) par mois à partir de 6,50 €

Information des Commissaires aux Comptes 160,00 €

Actilibre, mandat de gestion des excédents de trésorerie par mois 31,00 €



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

1. Espèces

Versement de billets

à l'automate	GRATUIT
hors automate (coffre-tronc)	par versement 5,00 €

Versement de monnaie

< 10 €	par versement 6,00 €
> 10 €	GRATUIT

Retrait d'espèces

aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole	GRATUIT
aux distributeurs automatiques de billets autres banques	
> avec carte Business Executive	GRATUIT
> avec toutes les autres cartes	par retrait (à partir du 5ème par mois) 1,00 €

Retrait de dépannage avec carte à usage unique (Carte Minute) 1,00 € / retrait

2. Cartes

Carte Pro Mastercard	à débit immédiat	par an	36,00 €
Carte Business	à débit immédiat	par an	52,00 €
	à débit différé	par an	56,00 €
Carte Business Exécutive	à débit immédiat	par an	127,00 €
	à débit différé	par an	130,00 €

AUTRES OPÉRATIONS CARTES

Rédédition du code confidentiel égaré de la carte	9,70 €
Commande urgente de carte	15,00 €
Augmentation des plafonds temporaires	GRATUIT
Opposition sur carte par le porteur, pour perte ou vol	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT

3. Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
Mise à disposition du chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile recommandé	frais postaux
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,00 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	12,00 €
Carnet de remises de chèques personnalisé	(à partir du deuxième carnet par an) 4,00 €

4. Virements

Virements SEPA ⁽¹⁾		
FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Par internet	En agence
Emission d'un virement occasionnel	GRATUIT	3,80 € ⁽²⁾
Réception d'un virement	GRATUIT	GRATUIT
VIREMENT SEPA PERMANENT	Par internet	En agence
Frais de mise en place par virement permanent	GRATUIT	3,80 € ⁽²⁾
Frais par virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

(1) Soumis au règlement européen 924/2009 : virements en euros ou en devise suédoise et roumaine dans la zone SEPA (Espace Economique Européen, Monaco et Suisse automatisables par l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque).
(2) Gratuit vers un compte détenu au Crédit Agricole ou LCL.

Frais par virement occasionnel incomplet

GRATUIT

VIREMENTS SEPA PAR EDI

Frais par remise	GRATUIT
Frais par virement	0,22 €

(gratuit pour les virements à destination d'un compte Crédit Agricole ou LCL)

AUTRES VIREMENTS NON SEPA

Emission d'un virement non SEPA (en agence)	22,50 €
Emission d'un virement non SEPA (par EDI)	11,25 €
Réception d'un virement non SEPA ≤ 300 €	7,90 €
Réception d'un virement non SEPA > 300 €	15,70 €
	+ commission de change le cas échéant

VIREMENTS DE TRÉSORERIE

En agence	18,70 €
Par EDI	6,80 €

[...] VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

5. Prélèvements

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

GRATUIT

PRÉLÈVEMENT PAR EDI

Frais par remise	GRATUIT
Frais par émission SDD	0,34 €
Frais par émission SDD B2B	0,40 €
Opposition à prélèvement	GRATUIT

6. Effets de commerce

REMISE À L'ENCAISSEMENT Y COMPRIS LES EFFETS À L'ESCOMPTE

LCR et BOR papier	
Frais par remise	9,90 €
+ Frais par effet	5,90 €
LCR et BOR par EDI	
Frais par remise	GRATUIT
+ Frais par effet	0,34 €

Prorogation, changement de mode, avis de sort, modification

14,70 €

RÈGLEMENTS

Paiement effet	GRATUIT
Paiement partiel sur effet	20,00 €
Domiciliation non avisée	20,00 €

7. La monétique

Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)

nous consulter

8. Les dates de valeur

OPÉRATIONS AU DÉBIT

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	J
Retrait de dépannage avec carte à usage unique	J
Paiement d'un chèque	J
Paiement par carte dans la zone euro ou hors zone euro :	
par carte à débit immédiat	J
par carte à débit différé	12 du mois ou jour ouvré suivant
Paiement d'effet (date de règlement)	J

OPÉRATIONS AU CRÉDIT

Versement d'espèces (guichet, GAB), virement interne	J
Remise de chèque(s)	J+1 en jour ouvré
Remise d'effet papier, de LCR par EDI anticipée	J
Remise de LCR par EDI brûlante (selon date de remise)	J à J+6
Remise d'effet papier brûlante (selon date de remise)	J à J+7



INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

1. Opérations particulières

Frais de lettre de rappel sur compte débiteur	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	GRATUIT
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en situation d'interdiction d'émettre des chèques	24,60 €
Frais de lettre de mise en demeure	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,00 €
Commission d'intervention*	par opération 8,60 €
	plafond journalier 25,80 €
	plafond mensuel 172,00 €

* Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

Frais par saisie administrative à tiers détenteur/acte..... 10% du montant dû au trésor public
maximum 90,00 €

Frais par saisie attribution ou conservatoire reçue/acte 90,00 €

Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution précédant la notification 16,40 €

Frais de mainlevée de Procédure Civile d'Exécution suite à paiement par anticipation 10,90 €

[...] INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

2. Incidents de paiement

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

d'un montant ≤ 50 €	21,40 €
d'un montant > 50 €	41,40 €

Ces frais comprennent la lettre d'information préalable pour chèque sans provision et les frais d'envoi. Ces frais ne comprennent pas la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

ordre < 8,60 €*	GRATUIT
ordre ≥ 8,60 €*	montant de l'opération dans la limite de 11,40 €

* Commission d'intervention non comprise

Frais de rejet d'effet pour défaut de provision	20,00 €
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	8,70 €
Frais de non exécution de virement différé pour défaut de provision	8,70 €



PRINCIPAUX FINANCEMENTS BANCAIRES

1. Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur (credit-agricole.fr/ca-pca)

Facilité de caisse

Frais de dossier	16,90 €
------------------------	---------

Découvert autorisé

Frais de dossier	1% (minimum 100 €)
Commission d'engagement (taux trimestriel)	0,132% du montant autorisé

Escompte

Frais de dossier	1% (minimum 100 €)
Commission d'engagement (taux annuel)	0,50% du montant autorisé
mini	110,00 €
maxi	700,00 €

Crédit court terme

Frais de dossier	1% (minimum 100 €)
------------------------	--------------------

2. Crédits d'investissement

Prêts à moyen terme

Frais de dossier	1% (minimum 150 €)
------------------------	--------------------

3. Autres opérations liées aux crédits

Frais de modification (hors réaménagement de taux)	par prêt de 30,50 € à 115,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT



VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

1. Importations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15%
mini	36,00 €
maxi	160,00 €

Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20%
mini	74,00 €
maxi	220,00 €

Crédit documentaire et autres engagements par signature

nous consulter

2. Exportations

(Hors frais éventuels facturés par toute banque intermédiaire + commission de change s'il y a lieu)

Chèques : présentation à l'encaissement

Jusqu'à 300 €	forfait	18,20 €
Au-delà de 300 €	forfait	29,50 €

Effets de commerce : présentation à l'encaissement	0,15%
mini	36,00 €
maxi	160,00 €

Remise documentaire : présentation à l'encaissement	0,20%
mini	74,00 €
maxi	220,00 €

3. Frais divers

Frais de port ou de transmission	facturation de frais réels HT (s'il y a lieu)
mini	22,00 €

4. Commission de change sur opérations en devises (1)

Sur la partie de l'opération ≤ 75 000 €	0,05% du montant de l'opération
Sur la partie de l'opération > 75 000 €	0,025% du montant de l'opération
mini	19,80 €

(1) Due pour toute opération nécessitant l'achat, la vente ou l'arbitrage de devises. Demi-tarif pour les ordres transmis par EDI.



RÉSOLURE D'UN LITIGE

La relation clientèle est au cœur de nos préoccupations. Pour faire valoir une prétention ou nous exposer une difficulté, rapprochez-vous de votre **conseiller clientèle** ou de votre **Directeur d'Agence**. Si vous estimez que cette démarche n'a pas été satisfaisante, vous pouvez contacter notre **Service Client** par courrier à l'adresse suivante : 422, avenue du Maréchal Juin - BP123 - 04101 MANOSQUE Cedex ou par courriel à l'adresse sci4@ca-pca.fr.

Conformément à nos engagements relationnels, la prise en charge sera confirmée sous 48 heures ouvrées. Le délai de traitement, au terme duquel nous nous engageons à recontacter le Client, sera précisé à cette occasion et n'excédera pas 60 jours. Si la réclamation porte sur les services de paiement, conformément à la réglementation européenne, le délai n'excédera pas 15 jours ouvrables, sauf situations exceptionnelles où il serait porté à 35 jours ouvrables.

L'ensemble des informations relatives aux modalités de saisine et aux coordonnées des différents interlocuteurs en charge du traitement des réclamations est accessible sur le site internet de la Caisse Régionale www.credit-agricole.fr/ca-pca ou en agence sur simple demande.

Pour tout litige en matière d'assurances

Si le litige porte sur la commercialisation du produit d'assurance par la Caisse Régionale, les modalités de traitement de la réclamation et les voies de recours indiquées ci-dessus sont applicables.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous avez la possibilité de vous adresser à votre agence, au service Client de la Caisse Régionale puis au service Client de l'assureur en cas de réponse insatisfaisante.

Pour tout litige lié à un refus ou dénonciation de financement ou de garantie

Vous pouvez vous adresser au médiateur du crédit auprès de la Banque de France : mediateur-credit.banque-france.fr

VOTRE CONSEILLER SE TIENT À VOTRE DISPOSITION
POUR TOUTE PRÉCISION COMPLÉMENTAIRE



PROFESSIONNELS

ENTREPRISES

ENTREPRENEURS

AGRICULTEURS

ASSOCIATIONS

MA BANQUE QUAND JE VEUX !

24h/24, 7j/7



Face-à-face



Téléphone



E-mail



Tchat



Sms



Réseaux Sociaux

Notre amplitude horaire globale s'adapte à votre rythme de vie



Retrouvez le détail des horaires des agences sur
https://ca-pca.net/landing_npc/horaires.php

Avec l'application **Ma Banque**, vos comptes et votre conseiller vous suivent partout.

Retrouvez toutes les applications du Crédit Agricole sur le Store* de votre téléphone. Pour les télécharger, c'est simple, recherchez "Ma Banque"⁽¹⁾ ou "Paiement Mobile"⁽¹⁾

**Store : magasin virtuel dans lequel vous pouvez télécharger de nouvelles applications sur votre téléphone*

MA BANQUE



← scannez pour
télécharger →

PAIEMENT MOBILE



credit-agricole.fr/ca-pca⁽²⁾

(1) Téléchargement et accès gratuits des applications Ma Banque et Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation des applications Ma Banque et Paiement Mobile nécessite la détention d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal de communication compatible avec accès internet, d'une carte bancaire Crédit Agricole pour l'application Paiement Mobile. Services pouvant varier selon votre Caisse Régionale. Applications disponibles sur Apple Store, Google Play et Crédit Agricole Store. Google Play est un service de Google Inc. App Store est un service d'Apple Inc.

(2) Coût de connexion selon opérateur.

03/2022 | COMDEP541 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur (CA PCA), société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé Avenue Paul Arène 83300 Draguignan Cedex, immatriculée au RCS de Draguignan sous le n° 415 176 072. Société de courtage en assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 005 753 - www.orias.fr. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 83022021000000012 délivrée par la CCI du Var, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris. Créditsphoto:iStockphotos® - Imprimeur:MéxicoDeltaPrint 713, Route de Rodez - 12340 Bozouls.

